



Gatineau
Ville en santé



COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 17 décembre 2015, à 9 h

Salle Gatineau, Maison du citoyen, secteur Hull

PRÉSENCES : Madame Louise Boudrias, présidente et conseillère municipale
Monsieur Martin Lajeunesse, conseiller municipal
Monsieur Cédric Tessier, conseiller municipal
Madame Agathe Lalande, Ville de Gatineau
Monsieur Paul Nicole, Ville de Gatineau
Madame Anick Fortin, Ville de Gatineau
Madame Roxanne Lauzon, Ville de Gatineau

Madame Kathleen Barrette, STO
Madame Frédérique Delisle, Loisir Sport Outaouais
Madame Chantal Courchaine, TROCAO
Madame Geneviève D'Amours, CISSSO – Gatineau
Monsieur François Grenier, Québec en forme
Monsieur Marcel Lalonde, Commissions scolaires de Gatineau
Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais
Madame Sylvie Mantha, Service de police de la Ville de Gatineau
Madame Mélanie Pilon-Gauvin, Office municipal d'habitation de Gatineau
Monsieur Martin Robitaille, UQO
Monsieur Karl Lavoie, Chambre de commerce

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Pierre Dumoulin, Cégep de l'Outaouais
Madame Pauline Fortin, Direction de la santé publique

INVITÉS :

Madame Émilie Chasles, Centre de services de Hull
Monsieur Paul Drouin, Centre de services d'Aylmer
Madame Julie Sénéchal, Centre de services de Gatineau
Madame Claude Crustin, Centres de services de Buckingham et de Masson-Angers
Monsieur Jean-Pierre Courteau, CISSS de l'Outaouais

PUBLIC :

1. MOT DE BIENVENUE

La rencontre débute à 9 h 05.

Madame Louise Boudrias souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Sylvie Mantha
Appuyé par madame Chantal Courchaine

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2015

Madame Louise Boudrias mentionne que le procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2015 est reporté à la prochaine rencontre, puisqu'il est en processus de révision.

Madame Louise Boudrias propose de changer l'ordre de présentation afin que monsieur Courteau puisse faire immédiatement la présentation concernant les lumières DEL.

6. PRÉSENTATION – LUMIÈRES DEL

Madame Louise Boudrias rappelle aux membres qu'à la suite de la parution d'un article dans le journal LeDroit sur les effets de l'utilisation de lumières DEL sur la santé, il fut demandé à la Direction de la Santé publique s'il y avait eu une étude ou une analyse de risque à ce niveau. Monsieur Jean-Pierre Courteau du CISSS de l'Outaouais présente donc l'état actuel des connaissances sur les effets de la lumière DEL sur la santé. L'analyse de risque exige beaucoup de temps et implique plusieurs intervenants. Un avis de santé publique est en préparation en ce moment.

Sous réserve de l'avis provincial à venir, globalement, l'éclairage de rue DEL ne semble avoir aucun effet (effet neutre) ou des impacts mineurs sur la santé et le bien-être des résidents, travailleurs ou visiteurs, comparativement aux technologies d'éclairage actuelles. Des recherches démontrent un lien entre l'exposition à la lumière artificielle (et à la lumière DEL en particulier) et la santé physique et mentale, mais les preuves scientifiques sont « faibles ». La probabilité que ces effets surviennent en raison de l'éclairage de rue DEL est faible, compte tenu de la contribution mineure de l'éclairage de rue à l'intensité et à la durée totale de l'exposition à la lumière artificielle (incluant l'éclairage DEL) pour la très grande majorité des résidents, travailleurs et visiteurs.

Il est possible de mettre en place des mesures :

- alternatives (DEL jaunes)
- de mitigation (contrats avec « future proofing », mesures de protection « individuelles » pour certaines résidences, déflecteurs, etc.)
- de monitoring des effets sur la santé ou le bien-être des citoyens (plaintes, signalements d'effets oculaires...)

Une campagne publique d'information est essentielle pour accompagner le changement.

L'Institut national de santé publique, régions de Montréal, de l'Outaouais et de l'Estrie chapeaute la rédaction de l'avis de santé publique qui sera disponible en février.

Plusieurs membres se posent des questions :

- Est-ce possible de réduire l'intensité de la luminosité?
- Quel est l'impact sur la pollution lumineuse?
- Est-ce que cela aura un impact sur la sécurité des citoyens?
- Si le DEL offre une économie d'argent, sera-t-il possible d'augmenter le temps de luminosité artificielle dans les sentiers et les parcs sans danger pour la santé?

Monsieur Jean-Pierre Courteau quitte à 9 h 50.

Pause de 9 h 50 à 10 h 05.

Madame Émilie Chasles arrive à 10 h 05.

4. SUIVI DE LA RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2015

4.2 Bilan et plan d'action en développement social.

Monsieur Paul Nicole mentionne qu'un nombre impressionnant de participants ont été présents aux consultations publiques. Le plan a été présenté au Conseil municipal et a été bien reçu. Le projet Habiter mon quartier avec le visionnement de 4 vidéos a été très apprécié auprès des membres du conseil.

4.1 Soutien – PAGESIS

Madame Agathe Lalande mentionne que la Ville travaille actuellement à rédiger un projet de mémoire afin de démontrer les impacts du soutien et des enjeux liés à la démobilité. Ce mémoire sera déposé le 26 janvier au Conseil municipal. Tout ceci se déroule dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec.

Il y aurait possiblement une année de transition (il n'y aura probablement pas de subvention disponible du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017). Il y aura sûrement des enjeux auprès des organismes, la démobilité du milieu, entre autres.

Monsieur Martin Robitaille mentionne qu'il est parfois difficile pour certains de déposer un mémoire avec un court délai. Il suggère une possibilité d'ajouter certains organismes dans les mémoires déjà en rédaction ou au moins d'avoir accès aux mémoires déjà rédigés afin de s'en inspirer.

5. ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET L'UQO

Madame Louise Boudrias présente l'entente de partenariat entre la Ville de Gatineau et l'UQO. Un montant de 200 000 \$ par année pour les 5 prochaines années sera réservé. Les déboursés seront encadrés via des ententes spécifiques.

Le partenariat vise à atteindre les objectifs suivants :

- Appuyer le développement économique, social, culturel et sportif de la Ville;
- Appuyer le développement de l'UQO;
- Favoriser la contribution de l'UQO à la Ville par le biais d'une offre accrue de services à la collectivité;
- Favoriser le développement d'un quartier universitaire;
- Assurer le rayonnement de la Ville et de l'UQO.

La Direction générale a été mandatée pour préparer les ententes spécifiques pour les projets suivants :

- Observatoire du développement de l'Outaouais
- Développement de programmes en santé et/ou tout autre programme menant au développement économique de Gatineau.

Le maire de la Ville de Gatineau et le recteur de l'UQO conviennent de mettre sur pied un comité permanent pour assurer la mise en œuvre de la présente entente de partenariat.

Monsieur Karl Lavoie quitte à 10 h 25. Il en profite pour remercier tous les membres puisqu'il quitte définitivement ses fonctions.

7. HUIS CLOS

Voir ordre du jour huis clos.

8. HABITER MON QUARTIER – PRÉSENTATION ET DISCUSSION

Madame Émilie Chasles présente le bilan et les prochaines actions du projet Habiter mon quartier.

Le mandat du comité de pilotage est de coordonner la démarche HMQ et produire un cadre conjoint d'intervention en développement des communautés prioritairement pour les acteurs de soutien sur le terrain et l'actualiser comme projet expérimental afin de produire le bilan du projet et à finaliser le modèle d'intervention.

Il y a eu un rassemblement le 25 novembre dernier afin de favoriser l'adhésion et la participation des partenaires potentiels au projet expérimental HMQ, de créer un bassin de communautés d'expérimentation, d'identifier les enjeux et les conditions gagnantes du développement des communautés et d'identifier les balises essentielles du cadre d'intervention. Le taux de participation était de 87 % avec près de 60 participants.

Il y a trois (3) phases au projet qui s'étendra sur une durée de deux ans.

Phase 1 : Le processus préalable qui comprend :

- L'activité du 25 novembre;
- La détermination des communautés expérimentales;
- La rédaction du cadre d'intervention / guide d'accompagnement des intervenants terrains;
- Le développement d'un outil évaluatif de la démarche;
- L'engagement formel des partenaires.

Phase 2 : La mise en œuvre du projet qui comprend :

- La mise en place des comités locaux en n'oubliant pas d'impliquer les citoyens le plus rapidement possible;
- La définition du plan de travail adapté à la réalité du territoire;
- Le suivi bisannuel de chaque comité local et rapport annuel d'observation.

Phase 3 : Le bilan de l'expérience qui comprend :

- Le rapport final;
- La rédaction du cadre d'intervention final;
- L'adoption par chacun des partenaires.

Plusieurs sous-comités ont été créés, soit : document de référence du projet, guide d'accompagnement (qui deviendra dans deux ans le cadre d'intervention), choix des communautés, marketing social, outil évaluatif, et information.

Il est demandé que la présentation Habiter mon quartier soit envoyé aux membres.

Madame Émilie Chasles quitte à 11 h.

Madame Louise Boudrias suggère que l'état de situation des organisations soit discuté immédiatement.

11. ÉTAT DE SITUATION DES ORGANISATIONS

Madame Geneviève D'Amours présente le nouvel organigramme du CISSS de l'Outaouais.

Elle ajoute qu'il n'y aura pas d'appels dans le fonds régional de soutien du développement des communautés pour l'année 2016. Il a été décidé de poursuivre le financement déjà octroyé. Les organismes en ont été informés.

Concernant les commissions scolaires, monsieur Marcel Lalonde décrit l'état de situation suite à l'avancement de la négociation des conventions collectives et sur l'avenir des commissions scolaires. Une réforme et de nombreux changements sont à prévoir.

Madame Mélanie Pilon-Gauvin mentionne que, suite au dépôt de projet de loi 83 à l'assemblée nationale, il y aura une restructuration et des fusions qui seront mises en place pour 2017 afin d'éliminer les offices en bas de 100 logements.

Madame Chantal Courchesne annonce que lors d'une assemblée spéciale, il a été décidé de faire un repositionnement de la TROCAO. Les services et les politiques ont été revus selon les besoins réels. Une tournée a eu lieu dans tous les secteurs. La Commission populaire pour l'Action Communautaire Autonome en Outaouais aura lieu le 12 janvier 2016. Cette commission est l'espace donné aux organismes communautaires de la région et à ceux qui témoignent de la pertinence de l'action communautaire autonome en région qui s'exprimeront quant aux impacts de l'austérité sur la mission des organismes, sur la nécessité d'un meilleur financement et d'une meilleure reconnaissance de leurs interventions.

Madame Claude Crustin quitte à 11 h 40.

Sylvie Mantha du Service de police de la Ville de Gatineau mentionne qu'un nouveau plan stratégique sera déposé au conseil en janvier ou février 2016. Elle souhaiterait présenter ce plan aux membres de la Commission. De plus, elle mentionne qu'un comité de prévention de la criminalité a été mis en place sous le leadership du Service de police. Il vise à prévenir les phénomènes criminels par l'implication citoyenne et à rehausser le sentiment de sécurité des citoyens.

Monsieur Marcel Lalonde quitte à 11 h 55.

Monsieur François Grenier parle des saines habitudes qui sont présentes dans plusieurs domaines. Québec en forme distribuera le plus possible leurs outils dans les communautés afin d'assurer une pérennité. Des liens sont à développer. Monsieur Grenier annonce que ce sera possiblement sa dernière année à titre de responsable régional Outaouais.

Madame Frédérique Delisle de Loisirs sport Outaouais partage qu'il y aura une démarche de consultation sur les besoins en bénévolat, une tournée est prévue en début d'année. Il y aura un colloque régional pour les entraîneurs ainsi que le 4^e rendez-vous québécois du loisir rural à Saint-André-Avellin en avril. Il y a aussi les dossiers récurrents de secondaire en spectacle (12 écoles sur 18), les jeux du Québec ainsi que le développement du goalball et du hockey sur luge.

Nathalie Lepage de Centraide mentionne le projet de loi sur la transparence en matière de Lobbyisme. Une demande a été envoyée pour que la consultation en lien au projet de loi se fasse de façon publique au lieu de sur invitation afin que les organismes puissent partager les enjeux et préoccupations en lien avec le projet de Loi.

Plusieurs membres se questionnent sur l'impact de ce projet de loi sur la complexité des liens et les échanges qui seront engendrés entre les différents organismes.

Il est proposé par Madame Louise Boudrias
Appuyé par monsieur Martin Lajeunesse

Que la Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal:

- de s'assurer qu'au niveau du gouvernement provincial, la consultation soit tenue publique ;

Adoptée

Monsieur Martin Lajeunesse quitte à 12 h 05.

9. BILAN 2015 ET ACTIONS 2016

Ce point a été reporté à la rencontre du 18 février 2016.

10. ÉVALUATION DES RENCONTRES

Ce point a été reporté à la rencontre du 18 février 2016.

13. PROCHAINE RENCONTRE

La rencontre du 28 janvier est annulée. Celle-ci sera reportée au mois de mars. Le calendrier pour les rencontres prévues en 2016 sera acheminé à tous les membres.

12. VARIA

Des remerciements sont donnés à monsieur Paul Nicole qui quitte pour la retraite.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Nathalie Lepage
Appuyé par monsieur Cédric Tessier

De lever l'assemblée à 12 h 13.

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente

Madame Roxanne Lauzon
Secrétaire aux comités et commissions

Madame Louise Boudrias, présidente
Conseillère municipale